

# Le Franc-Parleur

Qui aime

Qui bene amat, bene castigat.—

VOLUME V—No. 38

Journal

et de critique

Québec, vendredi, 12 mars 1920

LE NUMERO: CINQ SOUS  
PAR AN. . . . . \$2.00  
EN VILLE. . . . . \$2.50

RAOUL RENAULT, Directeur

L'IMPRIMERIE NATIONALE,  
317, RUE ST-JOSEPH  
TEL. 3554; RES. 3517

## Patriotisme Batard Chiens Aboiyants Chiens Couchants

M. François Vézina, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, dans un article intitulé "Patriotisme en affaires", publié dans la dernière livraison de l'Action Française, écrit:

"En réalité, et pour des causes d'une complexité réfractaire à l'analyse, le sens national s'émousse, est dévié, faussé."

Ces paroles sont malheureusement trop vraies et il y a déjà longtemps que nos sincères patriotes déplorent amèrement cette tendance, qui s'accroît graduellement, vers l'apostasie nationale. Il est vrai qu'un groupe, comme le groupe de l'Action Française, se donne beaucoup de mal pour réagir contre ce lâche abandon de nos idéals, avec assez de succès, mais les propagandistes ne sont pas encore assez nombreux et leurs moyens d'action ne sont pas encore assez répandus.

Si quelques-unes des causes de cet abâtardissement patriotique sont complexes, si d'autres se refusent à l'analyse, il en est plusieurs que nous pouvons signaler, outre le mercantilisme yankee qui nous envahit dans toutes les sphères de la finance, de l'industrie et du commerce, que mentionne M. Vézina.

Dans la même livraison de l'Action Française, M. C.-J. Magnan nous donne une étude sur le rôle de l'instituteur.

Il doit, dit en résumé M. Magnan, graver dans le cerveau de l'enfant confié à ses soins, le respect de la langue et de la religion des ancêtres, aider au clergé à leur inculquer la foi de leurs pères de sorte "que cette culture et cette formation se conservent toute la vie."

Fort bien; mais M. Magnan oublie un point essentiel, capital, qui, sans lui, les deux autres sont fatalement exposés à s'émousser rapidement. Nous avons nommé le patriotisme.

Quelle place donne-t-on, dans nos écoles en général, au culte de la Patrie, au patriotisme bien entendu. Nous croyons devoir dire: aucune. Et ce culte qui est cultivé d'une façon si intense dans les vieux pays, en France, en Allemagne, en Italie, même en Angleterre, et d'une façon systématique aux Etats-Unis, est lettre morte dans nos écoles.

Nous avons bien nos traités d'histoire et de géographie, qui mettent les principaux faits de notre histoire en bonne lumière, mais c'est tout. On apprend aux enfants à admirer nos grands hommes mais on ne leur crée pas un devoir de les imiter.

Si l'on organisait un concours qui consisterait à écrire un article disons de 5000 mots sur le patriotisme, même en offrant des primes alléchantes, en distribuant une cinquantaine de mille piastres, en une dizaine de prix, combien aurions-nous de concurrents, si tous les concurrents étaient mis au secret et surveillés attentivement. Très peu. A part quelques journalistes, ou écrivains — deux ou trois au plus, — qui pourraient offrir une description réellement méritoire et originale, les autres concurrents se perdraient dans des lieux communs.

Nos jeunes gens qui sortent de nos universités avec le titre de bacheliers sans art, ou lettres, seraient bien en peine pour tracer le plan d'une telle étude.

La presse est aussi coupable sans ce rapport.

Quand on voit des journaux comme la Presse et la Patrie prostituer notre langue et ridiculiser nos moeurs comme ils le font il n'est pas étonnant de constater le ravalement du sens patriotique chez le peuple. Aussi, il faut voir de nos jours, jusqu'à quel point le peuple corrompt la langue pour adopter la langue hybride dont se servent les criminels chroniqueurs de la Presse et de la Patrie; il n'est pas nécessaire d'être un observateur averti pour constater que les vieilles et jolies coutumes de nos ancêtres sont mises au rancart; que les belles réunions de familles ne se pratiquent guère que nos moeurs s'anglicisent et s'américanisent, grâce surtout aux cinémas où l'on ne nous sert que des vues américaines, et grâce aussi aux vaudevilles et à ces pièces stupides et barbares, auxquelles on a le culot de décorer du nom d'opéras ou de comédies musicales que l'on nous présente de temps à autre.

Nous lisons dans l'Evénement de vendredi dernier, premier article de la rédaction, les remarques suivantes:

"Si la province de Québec le veut, elle sera le principal facteur du prochain gouvernement à Ottawa. Qu'il s'appelle conservateur, libéral ou autrement, le nom nous importe peu. Ce qui est sérieux, par exemple, c'est la question de gagner cette influence bienfaisante que la population de cette province peut avoir bientôt au parlement. Rien ne devrait être dit ou fait qui puisse compromettre une affaire si grave.

"Il ne faut donc pas que les justes aspirations du Québec soient présentées d'une manière agressive ou injurieuse. Québec ne pourra jamais gouverner seul le Canada, de même qu'il sera toujours difficile de gouverner le pays sans le concours de notre province. Gardons-nous donc de tout excès de parole qui, en provoquant la majorité anglaise à se coaliser contre la minorité française, empêcherait la réalisation des ambitions qui nous sont chères à tous.

"Musclons donc nos chiens aboyants et passons la canotière de force à nos adversaires, afin qu'ils ne se jettent pas, bien mal à propos, sur la main que nous tend loyalement le meilleur élément anglais du pays."

Nous sommes pratiquement d'accord avec l'Evénement, seulement nous ne nous plaçons pas au même point de vue.

Des chiens aboyants nous n'en connaissons pas, mais nous connaissons des "chiens" qui tiennent mordicus à garder le peu d'os à ronger qu'on daigne bien nous abandonner en pâture et qui ne veulent pas lâcher sans montrer les dents. Sans ces "chiens" de garde-là où en serions-nous?

Par contre, nous connaissons un grand nombre de "chiens" couchants dont l'Evénement est le prototype, qui rampent autour du pouvoir; nous connaissons des "chiens" couchants, genre l'Evénement, qui sont les seuls à prendre la défense du satrape Price lorsqu'il se révolte contre les lois de son pays, agit comme un traître et cherche à créer des complications diplomatiques pour avoir l'avantage de vendre toute sa production de papier aux Etats-Unis, refusant même d'en céder dix pour cent à ses compatriotes; nous connaissons un "chien" couchant, genre l'Evénement, qui seuls de toute la presse française du pays, ne perdent jamais une occasion de prendre la défense du gouvernement unionniste; nous connaissons des "chiens" couchants, du type de l'Evénement, qui, chaque fois qu'ils ont à choisir entre les intérêts de leurs compatriotes et ceux de leur ventre, n'hésitent jamais entre les deux, car c'est du côté de l'auge ministériel qu'ils opinent toujours.

S'il nous arrive, et à d'autres aussi, de commettre des excès de paroles, ou d'appeler les choses et les actes par leurs vrais noms, c'est parce que, étant provoqués, nous n'avalons pas lâchement les insultes que l'on nous lance. L'Evénement est habitué à ce genre de bassesse; mais tout le monde n'est pas du même tempérament.

Tant que les "chiens aboyants" de l'Ontario, et ceux du Québec, ceux de la ville de Québec qui aboient tout bas, en petits caudous, ne cesseront pas de japper, nous nous servirons des mêmes armes qu'eux.

(Suite à la page 5)

Nous dirons, entre parenthèses, que nous avons vu, à ces représentations dépourvues de tout sens artistique et de toute valeur littéraire, des Canadiens-français qui les fréquentaient régulièrement mais qui dédaignaient de se rendre au théâtre ou à l'opéra français.

Nous concluons que le patriotisme s'émousse d'une façon alarmante, du haut en bas de l'échelle et qu'il faudrait un sérieux mouvement pour le réhabiliter et lui donner la place qui lui appartient chez nous.

"PUBLIC DOCUMENT"

De la "Minerve" de février 1870  
UNE HISTOIRE SEMBLABLE

A CELLE DES "TOMATES  
DE COLCHESTER"

Une anecdote qui fera plaisir au "Canadien."

M. Evanturel met bien des noirceurs sur le compte des "Tories".

En voici une que je lui offre gratis pour son répertoire, encore incomplet.

Le gouvernement siégeait alors à Kingston. — Vous voyez que mon histoire ne date pas d'hier, mais il n'importe. — Il en est de même aujourd'hui.

C'était donc à Kingston, et un employé natif de Québec reçoit un jour de l'un de ses amis d'enfance, un superbe saumon, soigneusement enfermé entre deux couches de glace, dans une boîte assez volumineuse.

Sur la boîte, l'ami d'enfance, un "corrompu", avait écrit: public document. Le perfide se servait de la langue d'Albion, pour mieux arriver à ses fins.

Le saumon, fier comme un prince sur sa couche de glace, arrive au siège du gouvernement dans toute la fraîcheur de ses premiers printemps. On voit de suite que c'était un poisson bien né, de bonne compagnie, et qui avait eu beaucoup de succès auprès des morues, en son jeune temps.

Bref, l'employé reçoit son public document, et le trouve magnifique. Mais portera-t-il les frais de l'express au compte de l'Etat?

Par délicatesse de conscience, il fit part à son chef du subterfuge de son ami, et parut le consulter, tout en lui faisant entendre qu'un gros morceau du poisson royal lui était réservé.

Que fit le chef? Pensez-vous qu'il enjoignit à son subalterne d'acquitter le fret de la boîte, avec ses propres écus? Mon Dieu, non. Sa réponse fut celle-ci: All right, let it go.

Et le saumon eut l'honneur de figurer dans les comptes publics...

Demande une enquête, ô "Canadien"!

Carle TOM.

# LE MAL DE TERRE

(Suite de la page 6)

Dans le cas des matelots déposés au Spitzburg et dans le Groënland, on avait eu recours à des potions antiscorbutiques purgatives, à l'eau-de-vie et à une variété d'aliments qui eurent un effet tout autre que ce qu'on en attendait. Avec un baril de petite bière de sapin ou de sapinette, ces gens là n'auraient pas péri. Telle est l'opinion du docteur Lind. C'était aussi le remède des sauvages du temps de Jacques Cartier. Car il n'y a pas de doute que l'*anedda* dont celui-ci parle dans sa relation avec tant d'éloges, n'était rien autre chose que l'épinette blanche si commune dans nos forêts canadiennes. Le docteur Lind croit que c'est le grand sapin de l'Amérique; car, dit-il, quoique les pins et les sapins, dont il y a beaucoup de variétés, diffèrent les uns des autres par leur grosseur et leur forme extérieure, la longueur et la disposition de leurs feuilles, la dureté de leur bois, etc., ils paraissent avoir les mêmes vertus, et sont très efficaces dans le scorbut. Le petit sapin avec lequel on fait cette bière salutaire, fournit un baume supérieur à la plupart des térébenthines.

V

Quelques-uns ont cru que l'*anedda* était le sassafras, et d'autres l'aubépine; mais Cartier, dans son troisième voyage, parle de l'aubépine blanche, et dit que l'*anedda* a trois brasses de plus haut que la généralité des autres arbres.

La simple décoction des sommités des feuilles, ou même de l'écorce et du bois de cet arbre, est antiscorbutique, mais elle est beaucoup plus efficace lorsqu'on la fait fermenter avec la mélasse, comme lorsqu'on veut faire la bière d'épinette. La mélasse contribue par sa qualité diaphorétique, à en faire un remède plus convenable; on peut transporter sur mer quelques sacs de branches d'épinette, et préparer en tout temps cette boisson salutaire.

Les sauvages avaient appris à Jacques Cartier leur procédé pour fabriquer le merveilleux antiscorbutique. Il fallait piler l'écorce et les feuilles du bois, les mettre bouillir dans l'eau, puis boire ce breuvage de deux jours l'un et appliquer le marc sur les jambes enflées.

L'effet de ce remède fut si souverain que les pauvres malades de Cartier voulaient se tuer à qui en auraient le premier, de sorte qu'un arbre aussi gros et aussi grand qui se puisse voir fut employé en moins de huit jours. "Si tous les médecins de Louvain et de Montpellier y eussent été avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'en eussent pas tant fait en un an, écrit le découvreur, que le dit arbre a fait en huit jours."

Dans tous les pays froids les indigènes avaient leur remède particulier. Les naturels du Groënland se servaient du cochléaria et de l'oseille mélangés. Le remède de la Norvège consistait en une terre rougeâtre et noirâtre, qu'on trouvait dans le sol près de Bergen; c'était un sudorifique puissant. Les Suédois regardaient la décoction des jeunes branches de sapin comme spécifiques dans le scorbut. Le trèfle d'eau (*trifolium palustre*) est la plante que les Danois estimaient le plus; ils la donnaient seule, tantôt avec le cochléaria.

Mais de tous ces remèdes qui firent fureur durant le 17<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle, le plus recommandé fut le sapin. Sa vertu antiscorbutique reconnue depuis longtemps par les aborigènes des environs de Stadaconé, fut découverte par hasard dans une guerre entre les Suédois et les Moscovites. L'armée suédoise avait été presque entièrement décimée par le scorbut. Erlenius, médecin du roi, recommanda les décoctions de jeunes branches de sapin, et les malades les plus affectés furent radicalement guéris. Ce remède devint alors fameux, et le sapin mâle, *picea major sive abies rubra* fut appelé *pinus antiscorbutica*. On a trouvé aussi que le pin des montagnes, *pinus sylvestris*, était un très bon antiscorbutique.

Lind ne parle que des propriétés du sapin, et semble ignorer l'épinette que l'on croit correspondre à l'*anedda* des sauvages. Cependant il nous apprend que la bière de sapinette ou d'épinette était largement employée contre le scorbut au Cap-Breton et au Canada. Un Français, M. Duhamel, de Monceau, avait livré au public avant que Lind écrivit son *Traité du scorbut*, la recette dont on se servait au Canada pour fabriquer la bière d'épinette. "On fait, en Canada, cette liqueur, dit-il, avec une espèce de sapin qu'on nomme *épinette blanche*.

La coutume s'en est conservée. On utilise l'épinette, soit en branches, soit en liqueur, pour préparer ce breuvage si connu et toujours si agréable, quand il est bien fait. On ne l'emploie guère contre le scorbut que nous connaissons à peine; c'est surtout comme rafraîchissant et calmant de la soif qu'elle a conservé sa popularité dans nos villes et campagnes. Cette vieille tradition suffirait seule à nous faire croire, que l'*anedda* des sauvages n'était rien autre chose que l'épinette blanche. (1)

N.-E. DIONNE.

1) — *Le Courrier du Canada*, 1888,

## PREUVES ET AUTORITES CONTRE LA PROHIBITION

(Suite)

Cela est si vrai qu'en 1898, l'autorité diocésaine de Québec trouva juste et opportun de permettre dans la "Semaine Religieuse" une expression d'opinion très positive contre l'efficacité et l'opportunité de la prohibition. Or, sur les questions de principe et de moralité l'Eglise ne se déjuge pas. Vous voyez donc qu'il ne s'agit que du choix libre et variable que l'on peut faire entre les différents moyens qui conduisent ou peuvent conduire à la sobriété.

Sans doute, le fait qu'un premier Pasteur déclare, quant à lui, sa confiance dans l'efficacité de la mesure proposée (même s'il en est venu à cette conclusion contrairement à une précédente opinion de sa part) est pour tout citoyen honnête et sérieux, d'un poids moral considérable. Mais il n'y a obligation pour personne d'adopter comme définitive et péremptoire cette nouvelle opinion, si considérable et si influente qu'elle soit. Vouloir nous y astreindre, c'est aller à l'encontre de toute vérité et de toute justice, puisque la première opinion, aux yeux d'une foule de gens éclairés et expérimentés, cardinaux, évêques, prêtres, docteurs, hommes de toute classe et de toute position, paraît précisément la meilleure à suivre même aujourd'hui, et nous donne à penser que la nouvelle direction manque de certains éléments de connaissance pratique ou de considération sociale.

Il est donc faux, injuste et criminel de prétendre que "l'honnêteté et la droiture d'intention" n'existent et ne sauraient exister que dans un camp, tandis que dans l'autre camp se rangeraient "l'imposture et le mensonge." Le vrai mensonge et la vraie imposture, c'est de vouloir étiqueter les deux camps en "parti du diable et parti du bon Dieu." Qui sait, d'ailleurs, si le bon Dieu ne se trouve pas plus, et beaucoup plus, du côté de Jésus-Christ, de la sainte Ecriture, de l'Eglise universelle catholique, de la tradition chrétienne séculaire; du côté des Papes, des cardinaux, des évêques, des prêtres et des docteurs opposés à la prohibition? Il est peu probable, alors, que les adversaires de la prohibition soient des "damnés en révolte."

L'OPINION D'UN CORRESPONDANT DU "SOLEIL"  
28 septembre 1917

En lisant l'"Action Catholique" d'hier, je me suis cru dans la salle des fous furieux à Beauport, ou en présence d'un cas de delirium tremens.

D'abord, trois colonnes pour me prouver que je suis libre d'avoir mon opinion sur le règlement de la prohibition, mais que je ne le suis pas de l'exprimer par mon vote. C'est encore plus fort que de prouver que deux et deux font cinq. Le monsieur qui raisonne et déraisonne ainsi appelle ça une leçon de cathéchisme. J'écris le mot exactement comme il l'appelle. Si ce n'est pas correct, qu'il retourne à la petite école.

Suite à la page 6

### LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES

BUREAU PRINCIPAL: 21, rue St-Jean, Québec

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

SUCCURSALES à Québec

ST-ROCH ..... Coin des rues St-Joseph et du Pont  
ST-SAUVEUR ..... No. 801, rue St-Vallier  
JACQUES-CARTIER ..... Coin des rues St-Joseph et Caron  
ST-JEAN-BAPTISTE ..... Coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean  
BASSE-VILLE ..... Coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre  
LIMOILLOU ..... Coin de la 5<sup>e</sup> Rue et de la 4<sup>e</sup> Avenue

SUCCURSALES A LEVIS

LEVIS ..... No. 109 rue Commerciale

LEVIS ..... No. 20, rue Eden

La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

### La Cie d'Agences Européennes

Liqueurs et Produits Alimentaires en Gros

DAME

PHONE 29

Vendons par quantité de dix gallons à la fois — Scotch, Gin, Brandy, Whisky, Etc.

## Razoirs Gillette

Prix régulier \$5.00 - Notre prix \$4.00

### LAMES

Régulier \$1.00 la doz. - Notre prix, 80cts

### Commissariat Général

317, Rue St-Joseph,  
QUEBEC.

**Abonnez-vous**  
au  
**Franc-Parleur**

**J. P. E. GAGNON**  
L. I. C.

Successesseur de  
**V. - E. PARADIS**  
Comptable auditeur  
Liquidateur de Faillites  
ET  
Administrateur  
de Successions

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

**44-46 rue Dalhousie**

111<sup>e</sup> rue du Richelieu

**IMPRESSIONS**

ENVELOPPES imprimées à votre nom, avec votre adresse et votre profession ou genre d'affaires, 100, 70 cts 200, \$1.30; 500, \$2.25; 1000, \$3.50.  
En-têtes de lettres, imprimées à votre nom, avec votre adresse et votre profession ou genre d'affaires, 100, 75 cts; 200, \$1.25; 500, \$2.80; 1000, \$3.90. Expédiées franco sur réception.

L'IMPRIMERIE NATIONALE

**HOTEL "PLAZA"**

Nouveau et Moderne  
52 & 54 Place Jacques-Cartier,  
Montréal

plan Européen: \$1.50 et plus.  
Plan Américain: \$3.00 et plus.

L.-A. COTE Gérant  
Télé

**Hotel Blanchard**

JOS. CLOUTIER, Propriétaire

Carré Notre-Dame - - Plan Américain et Européen

— TELEPHONE —

A proximité du Richelieu et des Gares de chemin de fer

**HOTEL VICTORIA H. FONTAINE**  
Prop.

Plan Européen et Américain

\$2.50 et plus

Avec bain \$3.00 et \$5.00

**Vous trouverez partout**

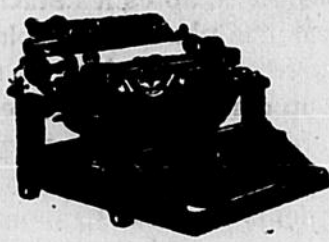
— LE —

**Scotch Whisky**

ET DU

**Cognac Gaston Ouzas**

**Le meilleur plus ultra des liqueurs**



?

**AVEZ-VOUS**

essayé

**Le Clavigraph**

**Woodtsock**

Le meilleur

sur le marché

**L'Imprimerie**

**Nationale**

Agents Généraux

317, St-Joseph

Quebec



Abonnez-vous à la "BASSE-COUR", 317, rue St-Joseph

**AVIS PUBLIC**

CANADA,  
Province de Québec,  
District de Québec,  
COUR SUPERIEURE  
No. 1932

Hazab Daniel Swad, de Québec, épouse commune en biens de Michel Joseph, commerçant, actuellement de Québec, défendeur autorisé à ester en justice, Demanderesse,

VS

Michel Joseph, actuellement de Québec, commerçant, Défendeur.  
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le vingtième jour de janvier, mil neuf cent vingt.

Québec, 21 janvier 1920.  
M. A. LEMIEUX,  
Procureur de la demanderesse  
24 janvier, 2 mois.

VOUS AMATEURS de volailles, charretiers, laitiers, cultivateurs et autres, qui gardez des animaux de la ferme et de la basse-cour vous obtiendrez toujours un maximum de rendement si vous les nourrissez tous les jours avec les nourritures Game-Cock Gaudriole Meal et Game-Cock Molasses Meal qui sont les seules bien concentrées, bien balancées, toutes préparées d'avance et toutes prêtes à soigner. Sac de 10 lbs., 45 cts le sac, sac de 100 lbs., \$3.75. F. A. B. Québec. Ordonnez de suite, téléphone 1324, satisfaction garantie. Recettes dans chaque sac. C.-A. Paradis, agent distributeur, 83 rue Dalhousie, Québec.

**CHANSONNIER**

**Canadien - Français**

RECUEIL DE

Chansons Populaires

Chansons Nouvelles

ET

Vieilles Chansons Restaurées

(Avec Musique)

NOVA ET VETERA — DU VIEUX ET DU NEUF

PAR

L'Abbé F.-X. Burque

PROSPECTUS

Nous avons en préparation un important recueil de chansons canadiennes-françaises qui portera le titre ci-contre. Il renfermera environ 400 pages, imprimées sur beau papier et sera prêt dans une couple de mois.

L'auteur, M. l'abbé F.-X. Burque, travaille à cette compilation depuis sept ans. Il a fait un choix judicieux des 100 meilleures chansons, qu'il a retouchées, augmentées et purifiées au besoin pour les rendre acceptables dans tous les milieux.

Si la plupart des chansons canadiennes sont tombées en oubli, surtout dans les villes, c'est que plusieurs d'entre elles n'étaient pas chantables dans les salons dans leurs formes primitives. Cependant, bon nombre de ces chansons possèdent des charmes que leur rusticité domine. Ces chansons, l'auteur les a transformées, tout en leur conservant leur forme et leur thème originaux.

Plusieurs autres n'étaient pas complètes. Même dans Gagnon, qui s'est abstenu de les reproduire telles qu'il les a entendues, plusieurs sont imparfaites. L'auteur y a suppléé, il les a complétées ou amendées.

Le Recueil que nous offrons aujourd'hui en vente pourra pénétrer partout, dans les salons comme dans la chaumière, dans les collèges, couvents, etc. car l'auteur, pour conserver certaines chansons réellement belles, mais qui frisaient la frivolité, les a révisées et épurées afin de les sauver complètement de l'oubli.

Enfin, dans le Recueil que nous offrons, les chansons sont classifiées suivant leur genre, c'est pour cela que le Recueil est divisé en six parties, comme suit:

*Première partie*

Chansons religieuses: admiration de la nature et adoration de Dieu.

*Deuxième partie*

Chansons nationales, domestiques et patriotiques.

*Troisième partie*

Chansons d'amour filial, entre père et mère, enfants et parents.

*Quatrième partie*

Chansons mélancoliques, tragiques et funèbres.

*Cinquième partie*

Chansons d'amour heureux et malheureux, de fiançailles et de mariage.

*Sixième partie*

Chansons comiques, drôlatiques et joyeuses.

Ce recueil, nous ne craignons pas de l'affirmer, va éclipser tout ce que nous avons vu jusqu'à présent et combler une lacune qui menaçait de jeter complètement dans l'oubli toutes nos chansons populaires, les bonnes comme les mauvaises, les belles et les sublimes comme les insignifiantes.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la partie musicale a aussi été l'objet d'une attention toute particulière.

Ce Recueil, qui formera environ 400 pages in-octavo, sera prêt dans une couple de mois. Il est actuellement sous presse. Nous recevons les souscriptions dès à présent aux conditions suivantes:

L'unité, franc de port \$2.00  
La douzaine \$20.00  
Le cent \$150.00

L'IMPRIMERIE NATIONALE,

Editeurs-propriétaires,

317, rue St-Joseph,

QUEBEC.

Le Franc-Parleur est imprimé par l'Imprimerie Nationale,

No. 317 de la rue St-Joseph, à Québec.

Est-il vrai, oui ou non, que d'après l'expérience des peuples, autrement dit: d'après les statistiques les plus dignes de foi, la vaccine a fait la plus lamentable faillite, ne préservant pas de la variole, prédisposant même les sujets vaccinés à la variole, ainsi qu'à beaucoup d'autres maladies encore plus redoutables?

Est-il vrai, oui ou non, que Jenner lui-même a reconnu avant de mourir que le vaccin n'avait pas tenu ses promesses; que les plus ardents vaccinateurs ont dû en rebattre, au point de recommander la revaccination à des époques de plus en plus rapprochées; et enfin que, de nos jours, on en est rendu à la revaccination perpétuelle, sans même s'apercevoir que l'on entretient ainsi positivement la variole au lieu de l'enrayer?

Est-il vrai, oui ou non, que le virus de la vaccine contient des germes de purulence; que des personnes vaccinées ont, par cette cause, beaucoup souffert de fièvres malignes; que d'autres ont perdu un bras gangrené, d'autres la raison, d'autres la vie?

Est-il vrai, ou non, que la vaccination étant si répugnante en elle-même et si désastreuse en ses résultats, il ne peut y avoir pour l'Etat aucun motif d'utilité publique le rendant justifiable de faire vacciner de force tous les citoyens indistinctement?

Est-il vrai, ou non, que l'Etat commettrait un acte de tyrannie épouvantable s'il emprisonnait tout le monde sous le prétexte insensé d'empêcher la possible éclosion des assassins et de voleurs; et que vacciner tout le monde sous le futile prétexte de prévenir la variole, est un acte encore plus tyrannique et plus épouvantable que l'autre, parce que l'autre obtiendrait au moins son effet, tandis que celui-ci a pour résultat un effet tout contraire qui est de ruiner la santé générale du public, et d'attenter même à la vie des individus par l'empoisonnement de leur sang?

Voilà, il me semble, toute une série d'arguments solides, ou il n'y a plus rien de solide ici-bas, il n'y a plus ni science, ni logique, ni bon sens. C'est en face de tels arguments que les vaccinateurs osent dire que nous n'avons pas un seul argument solide à leur opposer. Peut-on se moquer plus effrontément de l'intelligence du public? On voit par là jusqu'à quel point les vaccinateurs sont aveuglés, rendus fanatiques par le préjugé et le parti-pris, par par l'orgueil de caste et l'intérêt professionnel. Si nos arguments ne sont pas irréfutables, pourquoi donc ne les réfutent-ils pas? Nous les mettons au défi d'en réfuter un seul.

Ah! pardon, voici un effort pour disculper la vaccination de ses mauvais résultats. Un médecin vaccinateur, un jour, a écrit: "Je ne puis nier que des maladies dangereuses, même syphilitiques soient survenues à la suite de la vaccination." Qui avoua terrifiant! Le coupable avoue sa faute. **HABEMUS CONFITEMUR REUM.** Combien d'autres s'abstiennent à nier les mauvais effets du vaccin!

Ah! mais il faut voir avec quelle dextérité le susdit médecin explique la chose. Les effets désastreux qu'il avoue seraient dus, selon lui, non pas à la vaccine, mais à la manière malpropre dont elle serait administrée par des saligauds d'Esculapes "portant lancettes et tubes de vaccin, pêle-mêle, dans leurs poches, avec du tabac, des clous rouillés, des cure-dents, etc". Pour un tableau de fantaisie, en voilà un superbe, n'est-ce pas? Quand on prend du galon, bien fou de se gêner.

Mais pardon, M. le grincheux, les pourceaux de cette nature parmi les Esculapes (je le dis à l'honneur de la Faculté dont je me constitue le vengeur) sont trop rares pour qu'on en parle. Je n'en ai jamais vu, et vous-même, je gage, n'en avez jamais vu.

On pourrait vous prouver (le public sait bien que c'est la vérité, et vous-même le savez bien) que les effets désastreux imputés à la vaccine se sont produits et se produisent encore dans la pratique des vaccinateurs les plus propres, des observateurs les plus scrupuleux de l'asepsie la plus orthodoxe. Pourquoi? Parce que les germes de maladie, au lieu de se trouver dans les poches des vaccinateurs, se trouvent bien réellement contenus dans le virus de la vaccine, inhérents à votre sale vaccination.

**Vente à L'Encan**

Dans l'affaire de

J.-C.-H. TURGEON,

De Allan's Mills, Québec, marchand, Insolvable.

Avis est par le présent donné que Vendredi, le 19 mars 1920

A 11 HEURES A. M.

Sera vendu par encan public, aux bureaux des soussignés 147 Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit:

A. — Fonds de commerce . . . . . \$1,095.36 et ameublement du magasin . . . . . 24.00

\$1,119.36

B. — Dettes actives "Crédits"

. . . . . 511.97

C. — Un Système "McCasky" . . . . . 75.00

D. — Le Roulant . . . . . 263.30

E. — Les crédits que peut posséder le failli sur un emplacement situé en la paroisse de Saint-Léonard de Fort-Maurice et faisant partie du lot de terre numéro cent quarante-neuf (149), du cadastre officiel pour la paroisse St-Raymond, comté de Portneuf, avec bâtisse dessus construites, circonstances et dépendances.

La vente se fera pour chaque item séparément, à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur pour les items A, B, et D, et au plus haut enchérisseur pour

les items C et F.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés aux bureaux des soussignés, 147 Côte de la Montagne, Québec.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce, jeudi, le 18 mars 1920.

Conditions de paiement: ARGENT COMPTANT.

LEFAIVRE & GAGNON, Cessionnaires syndics. Bureaux: 147 Côte de la Montagne, Québec, (Edifice Bossé)

**ECONOMISEZ**

Lames de rasoir Gillette, vendues partout \$1.00 la douzaine.

Notre prix spécial, 80 cts., par

la poste, 82 cts. Commissariat

Général, 317, rue St-Joseph, Qué-

**Vente à L'Encan**

**VENTE A L'ENCAN**

Dans l'affaire de **TELESPHORE BERUBE,** Marchand, Rivière du Loup

Insolvable.

Avis est par le présent donné que MERCREDI, le 17 mars 1920

A 11 HEURES A. M.

Sera vendu à mon bureau, 44, rue Dalhousie, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

A. — Fonds de commerce consistant en Epicerie . \$559.02 Pharmacie . . . . . 126.90 Librairie . . . . . 5.54 Ameublement du magasin . . . . . 13.00

\$704.46

B. — Ameublement de la maison privé . . . . . 135.37

C. — Crédits suivant liste 764.07

D. — Un emplacement situé en la ville de Fraserville, de quarante-huit pieds de largeur (48 pieds) par cent pieds de profondeur (100 pieds), mesure anglaise; borné en front au nord-est à la rue Joly; au sud-ouest à Henri Audette, au nord-ouest à Gilbert Boucher, et au sud-est à quarante-huit pieds du sieur Boucher, avec une maison y érigée, faisant partie du lot cadastral numéro deux cent neuf (209) de la ville de Fraserville, sujet à une rente annuelle et constituée de cinq piastres et demie (\$5.50) payable aux héritiers Delège, de Québec.

La vente se fera pour les items A, B et C "en bloc", à tant dans la piastre, et pour l'item D, au plus haut enchérisseur.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et certificats sont visibles à mon bureau.

Le magasin sera ouvert mardi, le 16 mars 1920, pour inspection du stock et des crédits.

Conditions de paiement: Argent comptant.

J.-P.-E. GAGNON,

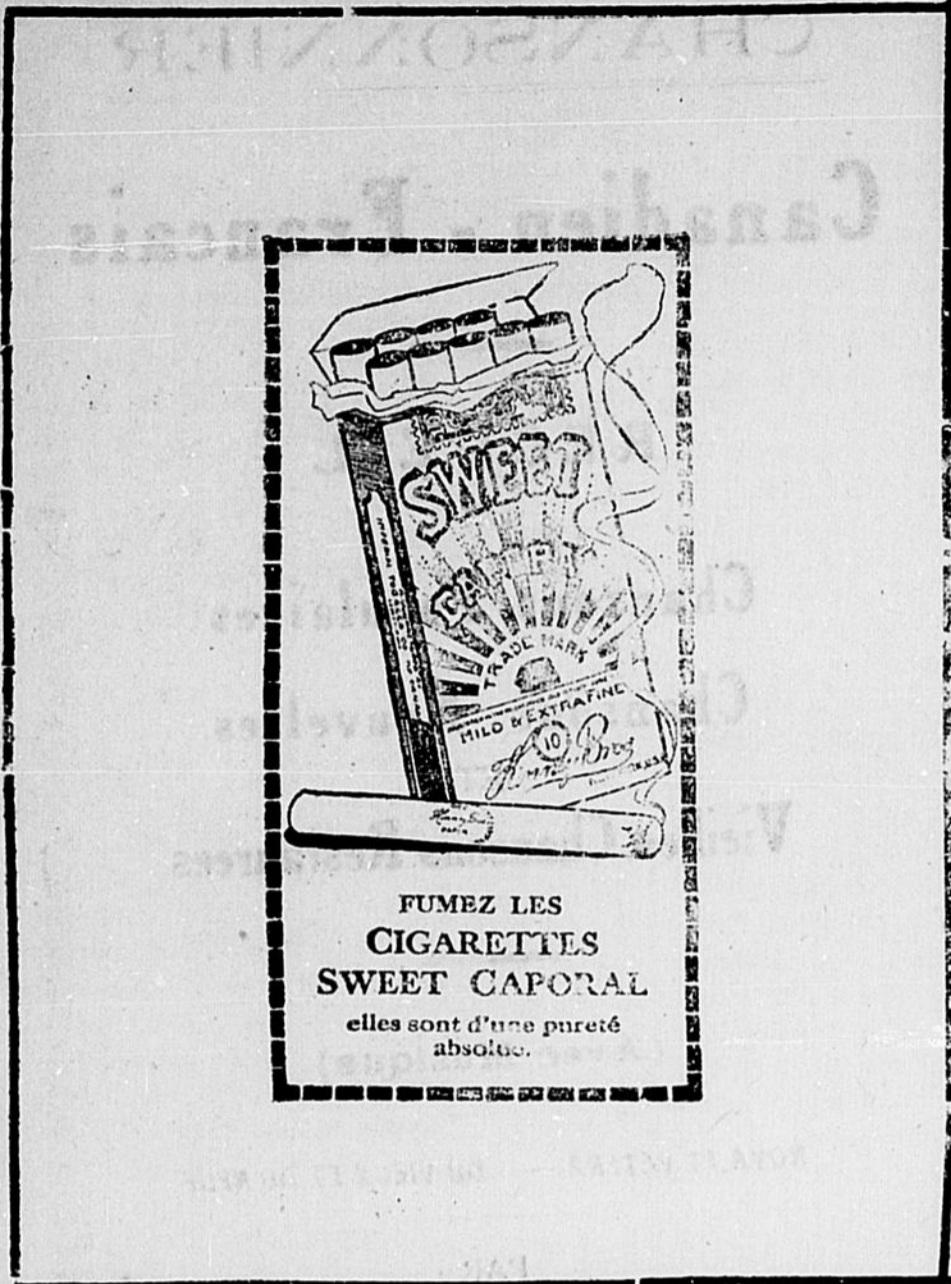
Curateur.

Bureau: 44 rue Dalhousie,

Bâtisse de Canada Steamship

Lines Ltd.,

Québec, le 3 mars 1920.



FUMEZ LES CIGARETTES SWEET CAPORAL elles sont d'une pureté absolue.

**Vaccination Obligatoire**

**UNE SERIE D'ARGUMENTS SOLIDES**

Les coryphées de la vaccination, en réponse à leurs contradicteurs, ont toujours à la bouche cette affirmation arrogante et mensongère que l'on n'apporte pas un seul argument solide contre eux et leur méthode. Ils disent cela d'un air frondeur et dédaigneux, avec aplomb, arrogance et outrecuidance, comme si c'était vrai. Eh! bien, nous allons voir si cela est vrai, oui ou non. Comptez bien les arguments solides qui suivent. Il y en a une longue et formidable série.

Est-il vrai, ou non, qu'il est essentiellement anti-scientifique de supposer la parité entre la variole des vaches et la variole humaine, de prendre, parmi les humains, des sujets sains, en parfaite santé et de les rendre malades en leur inoculant du vaccin (c'est-à-dire du poison) dans les veines, alors que toute la science de la médecine consiste à traiter des malades qu'elle tâche de guérir en purifiant leur sang?

Est-il vrai, oui ou non, que le vaccin est un virus dégoûtant, provenant de pis de vache ou de génisse en putréfaction, et portant en soi des germes de gangrène et de mort, sous forme de syphilis, de tuberculose, de diphtérie, de méningite, d'érysipèle, et autres maladies aussi horribles?

Est-il vrai, oui ou non, qu'on n'a jamais pu prouver l'efficacité de la vaccine comme agent préventif de la petite vérole, parce que, pour ce faire, il aurait fallu prouver que les sujets vaccinés étaient sûrement destinés à être atteints de la variole, et que s'ils ne l'ont pas été, cela est dû, non pas à d'autres causes rationnelles dont les bons effets sont absolument chimériques et insaisissables; deux points essentiels dont la preuve est impossible, le premier parce que Dieu seul pourrait nous renseigner là-dessus, et le deuxième parce qu'il se réfute de lui-même.

Est-il vrai, oui ou non, que les statistiques établissant que tels individus ou tels groupes d'individus, après avoir été vaccinés, n'ont pas été atteints de variole, ne prouvent absolument rien, comme tous les arguments post hoc ergo ex hoc n'ont jamais rien prouvé, et que d'ailleurs, en rétorquant l'argument, on pourrait tout aussi bien dire des non vaccinés qui n'ont pas été frappés de variole que la cause de leur préservation est le fait même qu'ils ne furent pas vaccinés?

Est-il vrai, ou non, que les statistiques opposées, établissant que tels individus ou tels groupes d'individus ont été atteints par la variole après avoir été vaccinés, sont infiniment plus concluantes que les premières, parce qu'ici l'effet négatif de la vaccine tombe évidemment sous les sens; et donc on a raison de dire preuves en main, que la vaccination ne préserve pas de la variole?

# ELLE DOIT LA VIE A "FRUIT-A-TIVES"

Ce remède aux fruits la guérit, après avoir souffert de dyspepsie, des années



Mlle ANTOINETTE BOUCHER

917, rue Dorion, Montréal.  
"Je vous écris pour vous dire que je dois la vie à 'Fruit-a-tives'. Ce remède m'a guéri, alors que j'abandonnais tout espoir de revenir à la santé.

J'ai souffert affreusement de dyspepsie, pendant des années, et aucun médicament n'a pu me soulager.

J'ai essayé 'Fruit-a-tives', après avoir lu quelque part qu'il était effectif pour les maux d'estomac et les malaises de la digestion. Après en avoir pris quelque boîtes, j'étais entièrement guéri de la dyspepsie, et ma santé complètement rétablie.

Je rends grâce à ce puissant remède aux fruits, 'Fruit-a-tives' pour cette guérison miraculeuse."

Mlle ANTOINETTE BOUCHER.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

## LE BOARD OF COMMERCE

Nous reproduisons textuellement de la Rente les commentaires suivants sur l'efficacité du Board of Commerce. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que c'est là notre manière de voir.

"Le sort d'Edipe aux yeux crevés n'était pas plus lamentable que l'impuissance de ce "Board of Commerce" qui devait par quelques décrets nous débarrasser des profiteurs et faire baisser les prix. Le Board peut faire tous les "sparrages" qu'il voudra, agiter fébrilement sa petite cloche fêlée, nul ne le prend plus au sérieux. Ou plutôt ses cris, ses gestes, ses contorsions, ont quelque chose de tragique, mai uniqueent en ce qu'ils sont censés constituer un remède à la plus formidable crise économique de notre histoire. En des temps comme ceux-ci, où toutes les vieilles formules économiques sont remises en question, l'équitable limitation des bénéfices commerciaux taxerait à l'extrême mesure de leurs ressources les esprits les plus vastes et les mieux formés. Cette tâche, elle incombait au gouvernement; si celui-ci voulait s'en décharger, ce devait être sur des hommes capables de sérier les questions par ordre d'importance, puis de les résoudre rapidement si possible, au besoin par l'épée. Au lieu de cela on a remis le sort du commerce, et du consommateur, aux mains de trois ou quatre personnages de dixième ordre, qui apparemment

## LES CHIENS ABOYANTS ET LES CHIENS COUCHANTS

(Suite de la 1ère page)

Mai l'appel de l'Événement, bien que détourné, n'en est pas moins une supplique en faveur du gouvernement unionniste. Il voudrait que tous les Canadiens-français se jetteraient, les yeux fermés, dans les bras de la clique hybride qui nous gouverne à Ottawa.

Peines inutiles. A part un petit groupe, qui se restreint tous les jours, de gens qui trouvent leurs profits à s'occuper avec l'unionisme, les Canadiens-français ne feront jamais d'alliance avec ceux qui ont ameuté toutes les provinces contre eux, qui sont les auteurs de l'inique loi électorale grâce à laquelle les élections ont été volées en 1917, qui ignorent plus que jamais dans les services publics les droits des nôtres, qui ont mis tout en oeuvre pour nous isoler sans y réussir.

Non. Non. Ceux qui se respectent, ceux qui ont du coeur, ceux qui aiment vraiment leur pays, ceux qui ne se contentent pas des minces avantages que ça pourraient leur donner immédiatement mais qui envisagent l'avenir de leurs enfants, ne consentiront jamais à accorder leur appui aux ramassis d'hommes qui nous gouvernent, depuis trois ans, en marge de la constitution et qui se sont rendus coupables d'actes plus arbitraires que le Kaiser et le Czar.

Mais espérons, tout de même, que la province de Québec ne suivra pas Crerar ni aucun chef qui mettra sur son programme le libre-échange ou la réciprocité avec les Etats-Unis. Moins aujourd'hui qu'en 1911 sommes-nous en position de faire l'essai d'une semblable politique tarifaire.

La province de Québec, — on a commencé à s'en apercevoir et à le dire tout haut, — est le pivot du Dominion.

Nous pouvons donc fermer un centre et nous détacher, toutes les fois que notre intérêt nous le commandera, des partis politiques. Les fortes lignes de partis de M. Cousineau n'existent plus, même en dehors de la province de Québec.

Soyons, nous autres, et non pas des valets.

n'ont encore rien compris à la question économique. Le Board of Commerce n'existe plus que pour toucher son traitement: qu'on le supprime au plus vite, et que le gouvernement entreprenne avec l'aide de spécialistes, mais sous sa propre responsabilité, sur tous les ressorts de l'activité économique, cette enquête approfondie qui devrait être terminée depuis le milieu de 1919. Certes, il est bien tard. Il n'est pas non plus à espérer qu'un gouvernement si plein d'estime pour tout incapable qui porte un nom anglais cherche à utiliser les rares mais précieux concours que le Canada français pourrait lui apporter dans cette étude. Nous avons chez nous quelques hommes qui joignent à l'esprit pratique les connaissances théoriques et le sens des idées générales; on ne les voit jamais de l'avant, parce que, s'il arrive que le gouvernement, pour satisfaire des intérêts électoraux, veuille nommer un Canadien-Français à quelque fonction administrative ou exécutive importante, il va chercher le titulaire non pas parmi ceux qui DIFFERENT des Anglais, et partant seraient aptes à les compléter, mais parmi ceux qui en vasant à les imiter se sont privés de toute valeur propre. N'importe quelle politique, cependant, vaudra mieux que d'abandonner plus longtemps le sort du consommateur canadien aux incohérentes fantaisies de quelques braves gens qui semblent s'appliquer à l'exaspérer par le spectacle de leur incompétence."

## UN FIASCO

L'établissement des soldats revenus du front sur des terres nouvelles en Ontario a été un fiasco, parce que ces gens n'avaient pas le feu sacré. La plupart d'entre eux s'imaginaient que, sur une terre, on n'avait qu'à regarder pousser le grain et peupler les animaux de ferme et qu'à se laisser vivre.

Le réveil a été désenchanteur.

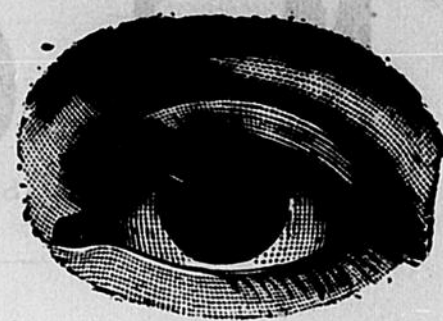
Cet essai infructueux aurait fait dire au sous-ministre Gribb:

"Nous aurions pu coloniser cette région en quelques semaines avec des Canadiens-français, mais nous ne voulons pas de ces gens."

Mais il faudra bien, n'en déplaise à tous les frères orangistes, se résigner à accepter des Canadiens-français si l'on veut mettre ces terres en valeur, car les soldats anglais revenus du front, ceux importés par l'Armée du Salut et les rats de quais qui nous viennent de Londres et Liverpool, ne feront jamais des colons, pas même des cultivateurs, ni des éleveurs. Ils aiment trop l'attrait des villes, des cinémas, des clubs, des repaires et des taudis.

Les paroles que l'on met dans la bouche du sous-ministre Grigg reflètent les sentiments qu'avaient ses anciens maîtres, l'ex-ministre, le Frère Ferguson, et le Frère McPherson, président de la Commission ontarienne de Secours aux soldats.

Il est bon de noter ces expressions brutales d'opinion qui cadrent avec les termes de la circulaire secrète des orangistes.



SPECIALISTE

# J.-Ed. Mignault

O. C. D.

Gradué de Détroit, Philadelphie, Montréal et Toronto

Lunettes, Lorgnons, etc. — Examen Scientifique de la Vue — Instruments pour les Sourds

## III, rue Saint-Joseph

(En Haut)

QUEBEC

Tél. Bureau 4490

Rés. 2278 S. 12

## Théâtre "IMPERIAL" CETTE SEMAINE

Troupe Bella Ouellette

Dans un Drame Sensationnel.

REPRESENTATIONS TOUS LES SOIRS

Matinées: Mardi, Jeudi, Samedi.

Admission: Matinées, 20, 30;

Loges: 40

Soirées: 20, 30, 40;

Loges, 60

"GALA" Mercredi et Vendredi

## Théâtre "PRINCESSE" CETTE SEMAINE

Troupe Wellie Rosenberg

Comédie Musicale par "JOSEPH" "BOZO" "FOGERTY" "MACARONI" et une troupe de 10 jeunes et jolies danseuses. Venez rire avec "JOSEPH", "BOZO", "MACARONI" et "FOGERTY"

ADMISSION GENERALE: 25c

## Théâtre "CRYSTAL" CETTE SEMAINE

PROGRAMME DE VUES CHOISIES

LUNDI, MARDI: Série et mélodrame; MERCREDI, JEUDI Série; VENDREDI, SAMEDI: Série.

Conférence par le sympathique M. Etienne Meussot.

Admission 15c

Sou du pauvre compris.

## VINS ET LIQUEURS

Conformément à la loi Scott, j'ai obtenu cette année encore, la licence pour la vente des boissons et vins, ainsi que le permis de les exporter.

J'ai toujours en mains les meilleurs Cognac, Scotch Alcohol, Gin, Whiskey, Vins Sherry, Vins Port, etc., etc.

Envoyez-nous un certificat de médecin sur des blancs spéciaux, que nous fournissons à nos clients au besoin. Nous expédierons vos liqueurs par fret ou par express sans aucun danger de saisie.

# J. I. LAROCHE

316, RUE ST-PAUL,

QUEBEC

# Le Mal de Terre

(Suite)

III

A l'examen des organes internes, on était également frappé de l'apparence presque identique, dans tous les cas, des organes et de la décomposition qu'ils ont subie. Cœur blanc et pourri; les cavités entièrement remplies d'un sang corrompu. Poumons noirâtres et putrides. Plèvre remplie de sérosités mêlées de sang. Rate en décomposition. Qu'on lise le rapport de Cartier qui avait fait ouvrir le corps de Philippe Rougemont:

"Et fut trouvé qu'il avait le cœur tout blanc et flétri, environné de plus d'un pot d'eau, rousse comme datte; le foie beau, mais avait le poumon tout noirci et mortifié, et s'était retiré tout son sang audessus du cœur: car, quand il fut ouvert, sortit au-dessus du cœur une grande abondance de sang noir et infect. Pareillement, avait la rate par devers l'échine un peu entamée, environ deux doigts, (comme si elle eût été frotté sur une pierre rude)."

Voici maintenant ce qui dit Champlain:

"L'on trouve à beaucoup les parties intérieures gâtées, comme le poumon; qui était tellement altéré, qu'il ne s'y pouvait reconnaître aucune humeur radicale; la rate céréuse et enflée; le foie fort legueux et tacheté, n'ayant sa couleur naturelle; la veine cave ascendante et descendante remplie de gros sang coagulé et noir; le fiel gâté."

Le docteur Lind rapporte les observations faites dans l'hôpital Saint-Louis à Paris, en 1699, par le docteur Poupert. Dans le plus grand nombre des cas, il a remarqué la putridité extraordinaire des gencives, l'enflure des jambes, les taches livides, la rudesse de la peau, la raideur des articulations, les défaillances, souvent une mort subite, des hémorragies de toute espèce. A l'examen interne, il a trouvé la plèvre et le péricarde remplis d'une sérosité tellement corrosive qu'elle produisait une inflammation de la peau chez les médecins qui y plongèrent la main. Tous les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans, avaient les épiphyses en partie séparées du corps de l'os, les cartilages du sternum séparés des côtes.

En 1699 le scorbut régna épidémiquement dans Paris. Le docteur Poupert fit des dissections minutieuses des personnes qui succombèrent au fléau dans les salles de l'hôpital Saint-Louis. Lord Anson rapporte de son côté les résultats d'autopsies faites sur les cadavres de marinières emportés par le scorbut de mer. Ils ne diffèrent pas des autres. Mêmes symptômes, mêmes altérations organiques sous le scalpel.

Il résulte donc que la distinction entre le scorbut de terre et le scorbut de mer ne peut exister que dans les mots. L'importance attachée par Champlain aux miasmes terrestres se trouve singulièrement affaiblie devant ces faits que la science médicale a pu établir depuis que le fondateur de Québec a philosophé, comme dit le P. Biard, sur les causes du mal de terre.

IV

Le docteur Lind, membre du Collège des Médecins d'Edimbourg, écrivait au siècle dernier un *Traité sur le scorbut*.

"On remarque, dit-il, que les premières colonies du nord envoyées en Amérique furent extrêmement sujettes au scorbut. Cette maladie causait une si grande mortalité pendant l'hiver, surtout parmi les premiers Français qui habitèrent le Canada et la Nouvelle-France, qu'ils furent souvent sur le point d'abandonner leurs habitations. Les Naturels du pays n'étaient pas même exempts de cette cruelle maladie, au lieu qu'à présent les colonies sont entièrement saines, de même que plusieurs autres, qui sont situées dans des endroits plus froids et plus au nord. On serait porté à attribuer ceci aux fatigues et aux incommodités, auxquelles les colonies naissantes sont nécessairement exposées; mais nous voyons que beaucoup de misérables passent tous les hivers dans la Nouvelle-Finlande, lesquels, à cause de leur extrême pauvreté, souffrent davantage ou du moins tout autant que les premières colonies; ils sont privés près de huit mois de l'année de végétaux récents, et n'ont d'autre nourriture que du poisson salé et séché, du gros pain; en un mot, leurs provisions sont beaucoup plus mauvaises que celles qu'on a sur les vaisseaux. L'air qu'ils respirent est plus froid, plus grossier et plus humide que ne l'est ordinairement celui de la mer. Malgré tous ces inconvénients, ils sont assez communément exempts du scorbut; et c'est ce qu'on attribue à la bière de sapin, dont ils se servent pour boisson ordinaire."

Ellis dans sa relation, intitulée *Voyage to Hudson Bay*, rapporte que sur cent personnes employées dans les comptoirs anglais, il n'en mourait plus vers le milieu du 18e siècle, tandis que les premiers voyageurs y périrent presque tous du scorbut. C'est le sort fatal qui avait été réservé à l'équipage du capitaine Monck en 1619, à celui de Thomas James, dans l'île de Charleton, en 1631, et à la plupart de ceux qui tentèrent de s'établir à la Baie d'Hudson.

En 1633 et en 1634, on déposa au Spitzberg et dans le Groënland sept matelots, afin de s'assurer s'il serait possible de passer l'hiver dans ces lieux réputés inhabitables durant la saison la plus rigoureuse de l'année. Le scorbut les fit tous mourir, et on ne retrouva d'eux au printemps que le journal qu'ils avaient laissé de leurs infortunes. Un accident vint prouver que ces contrées étaient habitables. C'est Churchill qui le rapporte dans le 4e volume de sa *Collection*. Un vaisseau laissa dans le même endroit huit hommes de son équipage, lesquels, par conséquent, furent obligés d'y passer l'hiver; la saison fut également rude, ils n'avaient d'autre nourriture que celle qu'ils pouvaient se procurer à la chasse: aucun d'eux périt. Ce bonheur fut dû au manque de moyens qu'on aurait cru nécessaires, quoique pernicieux au fond, pour les faire subsister, et les préserver de cette maladie, c'est-à-dire l'eau-de-vie, le bœuf et la viande salée.

(Suite à la page 2)

## PREUVES ET AUTORITES CONTRE LA PROHIBITION

(Suite)

Puis, au lieu d'un compte-rendu impartial de l'assemblée du Marché Montcalm, comme font tous les autres journaux soucieux de renseigner honnêtement leurs lecteurs, voici deux autres colonnes de sales injures aux orateurs et aux milliers de citoyens qui étaient là. Ceux qui écoutaient le Juge Langelier et les autres orateurs étaient quoi? ... "Une troupe avinée ou intéressée, des alcooliques dépenaillés et leurs redondants souteneurs, etc."

Faut-il que ces particuliers aient perdu le sens et l'équilibre pour vomir ainsi l'outrage à la face de tout un public respectable? S'ils pensent que c'est là le moyen de gagner des votes à leur cause, ils se trompent. Ils sont fous, ou c'est leur plan de campagne d'exciter le peuple à la révolte à la façon des Allemands, et de provoquer des émeutes afin de se débarrasser de leurs adversaires en les jetant en prison.

Ah! que ces gens-là voudraient donc nous amener à manquer de respect à l'autorité ecclésiastique dont ils se disent les représentants! Eh! bien, non, ils ne réussiront pas. Non, les gens du peuple, nous sommes bien décidés à ne pas nous laisser monter la tête par ces provocations. Nous resterons calmes et froids au milieu de ce brouhaha.

Son Eminence nous exprime un désir, mais nous laisse libres de juger par nous-mêmes; il s'en rapporte à notre bon sens. Donc simple question d'opinion en matière politique, où l'autorité religieuse n'est plus revêtue de son manteau et de son prestige d'infailibilité.

Beaucoup d'entre nous — et je crois que c'est la majorité — auront du chagrin de ne pas partager, cette fois, l'opinion de l'autorité. Mais cela arrive dans les meilleures familles que les enfants ne fassent pas toujours les choses au goût du père, sans pour cela lui manquer de respect.

Nous voulons tous arriver au même but. Tout le monde est pour la tempérance. On ne diffère de sentiment que sur les moyens d'y arriver, et franchement, le moyen de la prohibition a beaucoup trop l'apparence d'un trompe-l'oeil pour convaincre les gens expérimentés qui ne veulent de lois irréalisables, les gens soucieux du droit naturel qui ne veulent pas que des lois odieuses de rigueur et de violence tombent indistinctement sur les innocents et sur les coupables, enfin les gens d'honneur et de dignité personnelle qui ne veulent pas voir l'Etat se faire au nom de l'Eglise, apôtre de la tempérance par le moyen de la police, des amendes et de la prison.

La prohibition n'est pas une chose tout à fait claire. C'est un bloc enfariné, un mot à double sens. Elle veut dire: suppression ou restriction. La suppression complète, tout le monde l'admet, est une impossibilité. Nous n'y croyons pas plus qu'à la décapitation pour guérir le mal de tête. Quant à la restriction, nous l'avons déjà. Pourquoi ne pas lui laisser le temps de faire ses preuves? L'encre n'est pas encore sèche sur le statut de la dernière session; la sage législation du gouvernement Gouin n'a pas encore reçu la moitié de son application, qu'on saute par-dessus pour aller déterrer à Ottawa une vieille loi fédérale toute délabrée à force d'avoir été révoquée presque partout où elle a été mise à l'essai.

Tout bien examiné, après avoir bien pesé le pour et le contre, voici les principales raisons pour lesquelles on doit rejeter la loi de la prohibition coercitive imposée par l'Etat:

Parce que c'est une loi draconienne qui pue le puritanisme à plein nez; — parce qu'elle est inapplicable dans la pratique; — parce qu'elle ouvre la porte au désordre, à l'hypocrisie, au mépris des lois, à la contrebande, au parjure; — parce qu'elle calomnie la province de Québec, et particulièrement la classe ouvrière; — parce qu'elle est fondée sur une fausse notion de la tempérance qui veut dire modération; — parce qu'elle viole un des premiers principes du droit et de la justice: que nul innocent ne peut être traité comme un coupable; — parce qu'elle porte atteinte à la liberté individuelle, imposant à tout le monde la privation d'une précieuse utilité sous le prétexte fallacieux qu'un petit nombre de buveurs en abusent; — parce que c'est une machine protestante qui, si elle peut convenir au tempérament anglais, ne peut nous convenir à nous Canadiens-français, pas plus aujourd'hui qu'en 1898; — enfin, parce qu'elle tend à l'assimilation des races, dont la seule idée a toujours fait bondir les rédacteurs de l'"Action Catholique".

**PREUVES ET AUTORITES CONTRE LA PROHIBITION suite**  
**L'OPINION D'UN AUTRE CORRESPONDANT DU "SOLEIL"**

"Les dépêches de presse m'apprennent que le 4 octobre on va voter sur la prohibition dans votre ville. Vos lecteurs seront peut-être intéressés d'apprendre comment fonctionne la prohibition dans la Nouvelle-Ecosse. Je puis parler: je demeure à Halifax.

(Suite à la page 7)

**PREUVES ET AUTORITES CONTRE LA PROHIBITION**

(Suite)

Nous avions autrefois, en cette ville, 127 licences où il se vendait des liqueurs alcooliques d'après un système bien réglementé. A l'heure actuelle, avec la prohibition dans nos statuts et sa mise en vigueur expéditive, il existe chez nous plus de 300 endroits où l'on peut se procurer de la boisson, pour ne rien dire des "jambes de bottes" qui vendent sur la rue. Il est impossible d'avoir de la bonne liqueur. Mais il se distribue au prix de \$2.50 la bouteille de viles décoctions guère meilleures que du poison et dont un verre suffit à paralyser un homme.

Dans notre province, où la vente légale des breuvages alcooliques est défendue, on n'a qu'à regarder, le matin, dans les rues de Halifax pour voir ces dernières jonchées de bouteilles vides de whiskey. L'ivrognerie est aussi répandue, même plus répandue que dans la période qui a précédé la "sècheresse" actuelle. On peut acheter sous le nom de whiskey et autres spiritueux toute sorte de mélanges de mascarade qui rendent un homme inconscient le temps de le dire; et l'on vous demande pour cela le double de ce que coûtaient les bonnes boissons sous l'ancien régime des licences.

Y a-t-il des lecteurs qui doutent de l'authenticité de mes déclarations? Ceux-là, je les renvoie aux journaux de Halifax. (Voir plus haut, à l'article XI, les Ephémérides de la Cour de Police de Halifax en 1917).

Mon conseil aux gens de Québec, c'est de garder le système des licences; car ce régime permet de contrôler le trafic des liqueurs, chose impossible avec la prohibition.

VERITAS.

(A suivre)

**JUSTE REMARQUE**

M. Edmond Turcotte, au cours d'un article dans le Pays, fait la constatation suivante, que nous enregistrons:

"...chaque fois qu'un des nôtres, par son travail et sa vaillance, s'est acquis des titres à l'avancement dans une sphère d'activité quelconque, il rencontre un Irlandais qui lui barre méchamment la route, Opprimé d'hier, il se fait tyran dès qu'il se sent plus fort.

L'antipathie que l'Irlandais de ses origines nous ne savons trop moyen éprouve pour nous à priori, ni quand, ni pourquoi, mais elle n'en est pas moins réelle ni vivace pour cela., Pourquoi l'Irlandais nous est

antipathique, aux Etats Unis comme au Canada.

Question de langue d'abord.

Ensuite, c'est inné chez l'Irlandais d'être soupçonneux et jaloux, conséquence inévitable de l'état de sujétion dans lequel il a été tenu, sous la botte anglo-saxonne, depuis des siècles. Son caractère ne se reformera pas de sitôt et il donnera toujours ses préférences aux Anglais plutôt qu'à nos compatriotes.

les exemples sont là nombreux qui nous disent qu'en maintes circonstances, mettant une sourdine à sa conscience, il nous a tourné le dos.

On sait ce que les von Fallon et autres ont fait contre nos compatriotes de l'Ontario. Et ils étaient des membres de l'épiscopat.

**DEMANDEZ**

Nos fameuses bières de tempérance sont insurpassables. Demandez - les partout

TIP TOP BEER  
BIERE BLONDE  
BIERE CHAMPLAIN  
Porter CHAMPLAIN

**La Brasserie Champlain**  
LIMITEE  
QUEBEC

**LEGER PICARD, Propriétaire.**

**Picard Machine Shop**  
INGENIEUR-MECANICIEN

Travaux mécaniques de toutes sortes, exécutés dans le plus bref délai  
Réparations d'Engins à vapeur, à gazoline, automobiles, etc.  
Pièces de précision une spécialité. Engins stationnaires, portatifs, tracteurs maritimes  
Machines électriques, hydrauliques, à essence.  
SERVICE DE PREMIER ORDRE  
NO. 5 RUE LALIBERTE  
TEL 1917 RESIDENCE 4231

**NEPTUNE INN**

Geo. LeValée Prop.  
115, CÔTE de la MONTAGNE  
Plan Américain et plan Européen  
TAUX: \$2.00 PAR JOUR ET PLUS  
Téléphone 1708 - Téléphone 1852

**LE CORDON BLEU**

44 - Garneau - 44  
Restaurant de luxe pour Dames et Messieurs  
Spécialité: repas et Rafrâichissements  
Cuisine Canadienne.  
C. Gastonguay, Fils, gerant Tel. 6757

**L. E. FORTIER**  
NOTAIRE

111 Rue St-Joseph Québec.  
Argent à prêter sur hypothèques et sur débetures

**Belleau & Auger**

ASSURANCES  
Feu, Vie, Marine  
Cautionnement  
85, rue St-Pierre  
QUEBEC  
Téléphone 1901

**HENRI POULIOT**  
NOTAIRE

Chambre 30  
EDIFICE QUEBEC RAIL  
QUEBEC. TEL. 95

**Victor Plamondon**

MARCHAND DE  
Materiaux de Construction  
de toutes sortes  
1235, Rue St-Valier  
Téléphone 6180

**Paris Cafe**

Restaurant de Première Classe. Tout ce que nous offrons est ce qu'il y a de mieux  
Faites-en l'essai et vous serez notre client  
15, N.-D.-des-Anges Tel. 1766

Hector Laferté Louis A. Pouliot  
Tél. rés. 4089 Tél. rés. 1726  
Tel. Bureau 1125

**Laferte & Pouliot**  
AVOCATS  
88 RUE ST-PIERRE

**RESTAURANT DU SOIR**

325 1/2 St-Joseph T. L.: 1880

**Oscar Drouin**

AVOCAT L. J. L.  
81 rue St-Pierre. Tél. 5906

**THEATRE**

**VICTORIA**

Le plus beau, le plus sûr, le plus chic, théâtre de Québec  
Vues inédites et choisies

Changements deux fois par semaine, Lundi et jeudi

Orchestre superbe sous la direction de  
**A. Claperton**

Prix: Matinées 10c  
Soirées, 15c

Sou du Pauvre compris  
**ESSAYEZ - LE**



**La Route pour L'Ouest**  
Départ de QUEBEC (Gare du Palais)  
Mar., Jeu., & Sam. 5.25 du soir

WINNIPEG	LA VOIE NATIONAL	CALGARY
BRANDON		EDMONTON
REGINA		VANCOUVER
SASKATOON		VICTORIA

Service de WAGONS-LITS ET DE WAGONS-RESTAURANT. MODELES  
Correspondance à Cochrane avec le "National" de Toronto  
"Pour détails au sujet des billets, etc., s'adresser aux Bureaux des Billets de la ville: 7 rue du Fort; 88 rue Dalhousie et aux Gares du Palais et du Carré Parent."

Les Bureaux Industriels de Toronto et de Winnipeg donneront à quiconque et demandera tous les détails au sujet des terres de l'ouest canadiennes disponibles pour la culture et autres fins.  
**Chemin de fer National du Canada**

# Industrie et Commerce

## Les Commis-Voyageurs

Nous voilà rendus à la mi-carême, — 11 mars — presque à la fin de l'hiver. La partie la plus rude des froids est maintenant chose du passé, et nous ne voyons pas que les classes les plus pauvres de notre population aient été, soumises à des épreuves trop rigoureuses. Les nombreuses conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul, plus spécialement chargées d'exercer la charité dans les familles dénuées de ressources ou éprouvées par la maladie, envoient chaque semaine quelques-uns de leurs membres actifs se renseigner sur place et distribuer les secours. Leurs rapports indiquent que les cas de détresse sont assez rares et que, sans avoir toutes leurs aises, les plus misérables se procurent le nécessaire en combustible, nourriture et vêtements. Il n'y a donc pas, proprement parler, de misère noire dans notre ville de Québec. L'ouvrage paraît être assez abondant, et les marchands se complaisent à dire que les affaires sont bonnes. L'argent circule librement. La plaie du crédit, pas encore entièrement disparue, cause cependant moins de ravages que par le passé. Voilà ce qui se dit généralement.

Comment se passent les choses entre les représentants des maisons de gros, des manufacturiers locaux et étrangers, et les maisons de commerce de détail? Ce n'est pas facile à établir. Tous les matins, cependant, à peu près une heure après l'ouverture des magasins, on voit se dérouler la théorie des commis-voyageurs qui, après avoir pris leurs échantillons à leurs salles de dépôt, se mettent résolument à l'oeuvre et s'en vont solliciter les commandes chez les marchands-détailliers. Les anciens du métier, ceux qui ont leur clientèle toute faite et qui ont à coeur de la conserver et de l'augmenter, sont aisément reconnaissables. Plusieurs commencent leur journée en passant par l'église, et ce n'est pas une mauvaise chose. Ceux-là se distinguent par des habitudes d'activité, d'exactitude et de méthode. Ils sont expéditifs en affaires, vont droit au but, inspirent confiance, et sont des modèles parmi leurs confrères. Ils sont nombreux, parmi les commis-voyageurs, ceux qui ont ainsi de l'entraînement professionnel et qui honorent leur état, et c'est édifiant de les voir à l'oeuvre, ayant de la camaraderie, de la bonne humeur, de la souplesse et du savoir-faire. Nos Canadiens-français excellent dans ce genre. Leur connaissance parfaite du français et de l'anglais les rend aptes à faire l'article indifféremment dans les deux langues, avec adresse et correction.

Nous nous sommes laissé dire que, généralement, cette classe de solliciteurs est bien et courtoisement accueillie par les patrons et les acheteurs des maisons de détail. Grâce à un système d'appointments déterminés par téléphone ou autrement, il y a beaucoup moins de perte de temps qu'autrefois, et les solliciteurs sont moins souvent invités — après d'interminables attentes — à "repasser une autre fois". En somme, au lieu de se traiter avec hostilité et défiance, patrons et commis-voyageurs se rencontrent en hommes d'affaires et s'entendent volontiers. Il n'en a pas toujours été ainsi, et les moeurs se sont heureusement améliorées sous ce rapport.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus aucune modification à faire ni aucun perfectionnement à accomplir? Non pas. Surtout pour le commerce d'une ville comme Québec, l'emploi de solliciteurs exige des qualités nombreuses et variées. Il y en a encore quelques-uns qui réussissent à réaliser des chiffres d'affaires considérables et qui commandent de ce chef, des salaires importants, en usant de méthodes plutôt subtiles. Nous parlons maintenant des entremetteurs non plus contre le marchand de gros et le marchand détaillé, mais des placiers de machines à coudre, instruments aratoires, pianos, gramophones, clavigraphes, etc. C'est un genre à la mode. Encore ici, les spécialistes qui ont des aptitudes et se donnent de la peine obtiennent des résultats importants. Il nous semble que cette classe de solliciteurs, représentants des maisons de haute valeur commerciale, dont beaucoup sont aujourd'hui franchement canadiennes-françaises, joue un rôle déjà considérable, et qui s'étend de jour en jour, dans notre monde industriel. Nous notons que les Canadiens de langue française sont à la tête par le nombre et par les aptitudes. Il faudrait un paragraphe à part pour la sollicitation appliquée au placement des machines-automobiles de tous genres. Nous nous contentons de dire que Québec est devenu un centre de distribution remarquablement actif.

Mais pour toutes ces diverses opérations de placement de marchandises, nous devons tendre à former un personnel de première force, ayant les aptitudes naturelles et acquises du métier. On ne s'improvise plus agents de marchands de gros ou de manufacturiers après avoir plus ou moins gâché sa vie dans d'autres entreprises. Il faut de l'initiation, de l'entraînement, des connaissances techniques, tout cela ajouté à une volonté bien ferme de donner satisfaction aux patrons et au public.

# Les Canadiens Français

M. Frank Carrel, propriétaire du Québec Telegraph est allé à New-York récemment et il a fait une conférence devant la Société Canadienne de la métropole américaine.

Le sujet de la causerie de M. Carrel fut la race canadienne française. Un tel sujet ne devait pas manquer d'intéresser les auditeurs car peu de gens ont été aussi calomniés que les canadiens-français et la grande presse de langue anglaise d'Europe et d'Amérique a été inondée d'articles contre nous, dans le but de faire croire aux Anglo-Saxons que le Canada Français était un pays d'arrière de traîtres de lâches et de canailles.

Il était extrêmement difficile pour les amis de la vérité de faire passer dans les feuilles calomniatrices les rectifications nécessaires. La plupart du temps on refusait d'insérer tout ce qui serait de nature à détruire le mauvais effet des articles mensongers. Le parti pris était évident si, au Canada, la presse de langue anglaise a quelque peu changé de ton, pour les besoins de la politique, la grande presse étrangère n'a rien corrigé de ses jugements téméraires, n'a rien retiré de ses calomnies et, généralement, un Canadien-Français qui s'aventure en Angleterre ou aux Etats-Unis, est minutieusement questionné sur les émeutes qui se sont produites dans la province de Québec et sur les causes de la déloyauté que cette race a manifestée pendant la guerre. C'est que l'opinion publique a été empoisonnée, à l'étranger, et il faudra des efforts et de la persévérance pour réparer en partie le mal qui a été fait.

Contrairement à ce qui s'est fait au cours de la guerre, M. Carrel a voulu donner une note bienveillante et plus conforme à la vérité. Il a parlé des Canadiens-Français comme devait en parler un homme d'honneur qui a pu observer et comprendre un peu cette race au milieu de laquelle il a passé une bonne partie de sa vie.

Après avoir donné sa conférence, M. Carrel a voulu que l'effet en soit accru et il l'a publiée, en résumé, dans le New-York Sun. Nous ne saurions trop féliciter M. Carrel d'avoir contribué dans la mesure de ses forces à

réparer le mal que ses compatriotes et ses confrères dans les journaux anglais ont fait aux Canadiens-Français.

Après avoir dit ce que sont réellement les Canadiens-Français, avoir décrit leur caractère hospitalier, tranquille et religieux, après avoir montré leur loyauté à l'Angleterre, il dit:

" Les Canadiens-Français ne connaissent pas d'autre patrie que le Canada—c'est leur sol natal. Ils n'ont pas de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Écosse ou de Galles qu'ils appellent la mère, patrie — alors comment peuvent-ils être autre chose que de vrais Canadiens, profondément loyaux et dévoués au pays qui es a vu naître et qui leur a donné les mêmes libertés dont jouissent les citoyens des pays libres. Il n'y a pas de peuple plus soumis aux lois que nos amis Canadiens-Français. Nous avons moins de grèves et de difficultés ouvrières dans la province de Québec que dans toute les autres parties de l'Amérique ou de l'Europe... Voilà un témoignage qu'il est bon de souligner à un moment tout entier et de faire perdre aux peuples alliés les bénéfices d'une victoire chèrement achetée.

Il y a un autre point de cette conférence qu'il importe de signaler à l'attention de tous. C'est celui où l'auteur parle de l'attitude des Canadiens-Français dans la guerre.

" Pourquoi a-t-on tant exagéré l'opposition des Canadiens Français à s'enroller pour la guerre? Parce que sous l'attitude de des Canadiens-Français se trouvait la partisanerie politique pure et simple. Il y avait un certain élément qui pensait qu'en se montrant hostile aux Canadiens-Français il obtiendrait plus de support dans les autres provinces. Cet élément a réussi dans ses efforts, mais souffert pendant ce temps mais les Canadiens-Français ont souffert pendant ce temps.

Il fait bon de trouver sur les lèvres et sous la plume d'un Anglais, des paroles aussi claires et aussi vengeresse. Si l'on connaît aussi vengeresse. Si l'on connaît aussi tous les dessous de

Voici comment nous résumons ce que nous avons entendu dire de droite et de gauche, à ce sujet. L'opinion paraît être générale que le commerce et l'industrie de Québec doivent compter beaucoup, pour leur développement, sur la meilleure classe de vendeurs expérimentés chargés du placement au dehors des produits annoncés. C'est en vain que la marchandise serait de première valeur, si elle n'a pas d'entremetteurs pour la lancer sur le marché et lui trouver de l'écoulement. C'est la besogne du commis-voyageur.

Alors qu'il se fait un mouvement dans Québec pour donner des activités nouvelles à nos institutions industrielles et commerciales, l'occasion est opportune de soigner la formation intellectuelle indispensable à leur prospérité: l'agent commercial, le commis-voyageur.

l'organisation militaire, si l'on montrait toute la haine qui fut manifestée aux Canadiens-Français, à leur langue, à leur idéal, à leur foi, au cours de ces dernières années, non seulement on comprendrait mieux l'attitude des Canadiens-Français mais on s'étonnerait que cette attitude ait encore été si bienveillante et si désintéressée.

Cependant, contentons-nous, pour le moment des paroles de M. Carrel. Elles montrent que cet élément ne craint pas, pour des fins politiques, de recourir à la calomnie, à l'ostracisme et même à la persécution. Il faut tenir compte de cette admission, car il se présentera encore des circonstances ou l'élément anglais de certaines provinces fera vibrer la corde du préjuger anti-français et anti-catholique pour capter des votes.

La dernière partie de la conférence du propriétaire du Québec Telegraph s'efforce de montrer les qualités réelles des Canadiens français au point de vue moral, intellectuel et matériel. Elle montre que la race française au Canada a produit un très grand nombre d'intellectuels; elle fait voir qu'au point de vue morale elle est supérieure à la province d'Ontario puisque les condamnations de tous genres y sont moins nombreuses et la fréquentation scolaire quoique libre, y est supérieure. Enfin, au point de vue matérielle il démontre qu'à l'appel du gouvernement pour plus de production les Canadiens français de la province de Québec ont plus que triplé la superficie ensemençée, résultat que pas une seule autre province n'a pu même approcher. De plus, pendant que l'agriculture fait des progrès étonnants, l'industrie se développe suivant une progression rationnelle qui ne met pas en danger l'équilibre entre la ville et la campagne.

En somme, la province de Québec est la meilleure de tout le Canada. Elle est le dernier refuge des idées saines, de l'ordre, de la morale, de l'idéal élevé et même de la prospérité matérielle. C'est ce que nous avons toujours dit, et nous remercions M. Carrel de l'avoir dit à l'étranger.

### HOMMES AVEC WAGON

Demandés pour vendre les produits Rawleigh. Très connus. Bons profits, ouvrage sain, plaisant et permanent. Donnez votre âge, occupation et aussi références. W. T. RAWLEIGH Co. Ltée. Dépt. Toronto, Ont.

### La Gaspésie en 1888

par

AUGUSTE BECHARD

Jolie brochure, renfermant des notes intéressantes sur la Gaspésie et sur quelques-uns de ses pionniers. 15 sous l'exemplaire, par la poste 18 sous. Prix spécial à la douzaine.

L'IMPRIMERIE NATIONALE,

317, rue St-Joseph,

QUEBEC.